

Objet : Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut qui se tiendra le **JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 18 heures à la salle de réception de l'hôtel du LIDO** - Rue des Arbalestriers – 112 à 7000 MONS.

Conformément à l'article L1523-13 §1<sup>er</sup> (alinéas 4 et 5) du CDLD, cette réunion est aussi ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Comptes annuels de l'exercice 2022 – Approbation.
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration du 08 juin 2023 – Approbation.
4. Prise de connaissance du rapport du commissaire réviseur sur les comptes 2022.
5. Rapport d'activités 2022 – Approbation.
6. Rapport de rémunération 2022 du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.
7. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2022.
8. Décharge à donner au commissaire réviseur pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2022.
9. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et de ses annexes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,  
Monsieur Cédric MELIS,  
Président.

D.O.

ROUE J  
Directrice administrative.

